

A Brive, les habitants votent pour la sécurité, pas pour la culture



Face à la baisse des dotations de l'Etat, le maire (les Républicains) a lancé une consultation populaire pour définir les priorités du prochain budget de la municipalité corrézienne.

Améliorer les déplacements en ville grâce à l'entretien de la voirie et mieux s'occuper des personnes fragiles. Telles sont les priorités affichées par les habitants de Brive-la-Gaillarde, en Corrèze. Le maire de la ville, Frédéric Soulier, (les Républicains) a lancé au printemps une consultation populaire pour définir les contours du prochain budget de la municipalité, dont les résultats viennent d'être présentés.

A l'origine de cette démarche — unique selon l'Association des maires de France (AMF) —, la baisse des dotations d'Etat qui contraint la mairie à réaliser 5 M€ d'économies d'ici à 2017. Trente-deux mille questionnaires (pour 48 000 habitants) ont donc été envoyés aux administrés pour qu'ils tranchent sur des choix budgétaires en cochant, selon les postes de dépenses, « très prioritaire », « prioritaire », « pas prioritaire », « pas du tout prioritaire » ou enfin « ne sait pas ».

Une cinquantaine de questions regroupant quatre grands thèmes leur ont été posées. Quinze pour cent des citoyens de plus de 15 ans ont participé à cette étude, majoritairement des retraités et des catégories socioprofessionnelles aisées, au

détriment des jeunes et des ouvriers. Soit 5 691 Brivistes.

«Nous nous adapterons, nous sommes obligés»

Si les actions en faveur de la jeunesse et des enfants, de l'environnement et du cadre de vie sont bien placées dans les choix des Brivistes, ce n'est pas le cas du sport et de la culture. Encore moins de la vie associative et locale ou encore des actions en faveur de la ville numérique, qui atteignent le bas du classement. Est-ce à dire que l'équipe municipale réalisera des coupes claires dans ces domaines ?

« Nous nous adapterons, nous sommes obligés. Il faut savoir prendre en compte l'avis de la population », explique le maire. En décembre, les élus auront le dernier mot lors d'un conseil municipal extraordinaire. « La démarche a ses limites. Etre élu, c'est assumer et appliquer un programme », critique Patricia Bordas, conseillère municipale d'opposition. C'est de la poudre aux yeux. On amuse les gens, mais, au final, ce sont les élus qui décident. »

Certains habitants sont néanmoins ravis d'avoir été consultés, à l'image de Christian Monange, 71 ans, retraité du secteur bancaire. « J'ai un peu de sang suisse dans les veines, alors j'apprécie de manière générale ces consultations citoyennes. Le maire est élu sur un programme, mais cela n'empêche pas de demander l'avis aux gens en cours de mandat. »

Pour Frédéric Soulier, il s'agit aussi de tester un nouveau mode de gouvernance. « La crise nous oblige à trouver de nouvelles solutions, à penser différemment. » A ses yeux, « l'opinion publique est plus que mûre pour ce type de changements ». Il avoue avoir été contacté par d'autres municipalités intéressées par la démarche. La ville corrézienne serait-elle l'exemple à suivre ? A voir

